



Forum sur la gouvernance minière

Yaoundé, Djeuga Palace Hôtel du 10 au 11 Octobre 2018

COMMUNIQUE FINAL

L'an deux mille dix-huit et les 10 et 11 du mois d'Octobre, s'est tenu le Forum sur la Gouvernance Minière, à l'Hôtel Djeuga Palace, à Yaoundé, sous le thème : **Transparence et surveillance du secteur minier : bilan, défis et perspectives**. Ce Forum co-organisé par Forêts et Développement Rural (FODER) et le Ministère des Mines de l'industrie et du développement technologique (MINMIDT), avec l'appui financier de l'Union Européenne dans le cadre de la mise en œuvre du projet Mine Environnement, Santé et Sécurité (ProMESS), a regroupé plus de Cent quarante participants représentant les administrations publiques, les autorités traditionnelles, le secteur privé, les organisations de la société civile, les institutions universitaires et de recherche, les communautés locales et autochtones riveraines des zones minières et les organes de médias.

Le Forum avait pour ambition d'offrir aux parties prenantes et aux experts du domaine, un cadre de partage et d'échange sur les questions liées à la transparence et la surveillance du secteur minier afin d'accroître sa contribution dans l'économie nationale et favoriser le développement local inclusif.

Spécifiquement, il s'est agi pour les participants de :

- Faire un état de lieux de la transparence et de la surveillance dans le secteur minier ;
- Identifier les freins/leviers à la surveillance et au contrôle du secteur minier ;
- Identifier les pistes d'interventions des acteurs non étatiques et des collectivités territoriales décentralisées dans le renforcement du contrôle du secteur minier à travers la surveillance ;
- Proposer des pistes de solutions pour un meilleur contrôle dans le secteur minier sur la base des expériences du contrôle du secteur forestier qui seront capitalisées.

Dans son déroulement, le Forum a connu quatre articulations majeures , à savoir :

1. **Les cérémonies d'ouverture** avec quatre prises de parole dont, le chef de canton de Bétaré Oya, Le président de FODER, le chef de la coopération de la délégation de l'UE et le SG du MINMIDT.
2. **Les sessions plénières** avec des présentations et d'échanges autour de trois panels portant sur les thématiques suivante : **Transparence dans le secteur minier ; Surveillance du secteur minier par les acteurs étatiques et Surveillance du secteur minier par les acteurs non étatiques**.

3. **Les travaux de groupes et restitution** portant sur : (1) la Restauration des sites miniers : rôles et responsabilités des acteurs ; (2) la Participation des acteurs non étatiques y compris les CTD dans la surveillance du secteur minier : défis, pertinence, rôles et responsabilités des acteurs ; (3) l'Intégration du genre dans la gouvernance minière : défis et impacts ; (4) le Partage des bénéfices dans le secteur minier : transparence et gestion des revenus pour le développement local et (5) Comment améliorer le contrôle et suivi dans le secteur minier ?

Au terme des travaux en groupe et des échanges en plénière, les participants ont formulé les recommandations d'ordre générale et spécifique suivantes :

A. Recommandations générales :

- ✓ Formaliser les activités informelles ;
- ✓ Veiller à l'application et au respect des cahiers de charges ;
- ✓ Cartographier et actualiser régulièrement les sites (fosses) miniers en exploitation et abandonnés et les rendre publics ;
- ✓ Rendre effectives les visites/inspections conjointes de toutes les administrations et de la société civile ;
- ✓ Publier le décret d'application du nouveau code minier ;
- ✓ Former et sensibiliser tous les acteurs impliqués dans le secteur ;
- ✓ Rendre publique la liste des exploitants miniers détenteurs de titres valides
- ✓ Rendre public le sommier des infractions minières ;
- ✓ Appuyer et renforcer l'observation et la dénonciation par les communautés ;
- ✓ Mettre en place un mécanisme de veille citoyenne dans toutes les zones d'exploitation minière ;
- ✓ Mettre sur pied un fond de réhabilitation des sites mines.

B. Recommandations spécifiques

a) Recommandations relatives à la participation des acteurs non étatiques y compris les CTD dans la surveillance du secteur minier

- ✓ Renforcer les capacités des communautés locales à la surveillance et à la veille des activités minières ;
- ✓ Mettre en place de cadre de concertation en prenant en compte les populations locales et autochtones des zones minières ;
- ✓ Reconnaître légalement les comités de veille ;
- ✓ Mettre en place systématiquement des cadres de concertation multi acteurs locaux ;
- ✓ Renforcer la collaboration entre les Organisations de la Société Civile locale et nationale d'une part et d'autre part entre les Organisations de la Société Civile et les instituts de recherche et experts ;
- ✓ Renforcer la collaboration avec les acteurs étatiques et non étatiques ;
- ✓ Doter les Collectivités Territoriales Décentralisées des équipements leur permettant de se déployer sur le terrain et de personnels qualifiés en matière de suivi et renforcer les capacités du personnel existant.

b) Recommandations relatives à l'intégration du genre dans la gouvernance minière :

- ✓ Promouvoir les activités alternatives (agriculture, élevage, commerce, etc.) ;
- ✓ Sensibiliser les parents pour la scolarisation des enfants et de la jeune fille en particulier ;

- ✓ Renforcer les capacités des hommes et des femmes dans la gestion efficiente des revenus issus des activités minières (économies, investissement) ;
- ✓ Renforcer les capacités des jeunes sur l'hygiène, la sécurité et la santé dans les activités minières et sur les techniques d'exploitation efficaces ;
- ✓ Organiser le secteur de la mine artisanale semi-mécanisée en impliquant la femme.

c) Recommandations relatives au partage des bénéfices dans le secteur minier :

- ✓ Promulguer les textes d'application nécessaires à la mise en œuvre du nouveau code minier ;
- ✓ Désagréger les revenus (du Trésor public aux communes) selon les sources et secteurs d'activités ;
- ✓ Harmoniser les systèmes de gestion des données entre la Direction Générale des Impôts (système désagrégé) et la Direction du Trésor (système agrégé).
- ✓ Prendre une décision transitoire si les décrets d'application traînent à être promulgués ;
- ✓ Sous réserve de l'effectivité des transferts, questionner la transparence actuelle ;
- ✓ Matérialiser aux communes les redevances et taxes minières non versées par une créance (titre d'avoir financier) ;
- ✓ Mise en application de la loi sur la transparence budgétaire (divulgarion des contrats).

d) Recommandations relatives à l'amélioration du contrôle et du suivi dans le secteur minier :

- ✓ Compléter le cadre juridique du contrôle minier par la promulgation des textes d'application de la loi de 2016, et encadrer l'exploitation minière artisanale, semi-mécanisée et industrielle de manière à faciliter le suivi ;
- ✓ Elaborer la stratégie nationale de contrôle minier en impliquant toutes les parties prenantes du secteur minier ;
- ✓ Renforcer la collaboration avec les populations locales, la société civile et le secteur privé, pour la surveillance du secteur et le contrôle des titres miniers ;
- ✓ L'Etat doit investir dans le contrôle minier en renforçant les capacités logistiques, matérielles, techniques et humaines de manière à accroître l'efficacité du contrôle et sécuriser les recettes de l'Etat ;
- ✓ Veiller à l'application des dispositions du cadre légal sur la gestion des titres attribués ;
- ✓ Renforcer la communication sur les titres à travers la centralisation et la publication régulière des titres attribués sur une période donnée ;
- ✓ Mettre à jour le cadastre minier ;
- ✓ Multiplier les opérations coups de poings.

4. **La session de clôture** qui a sanctionné la fin du forum avec 3 prises paroles donc celle d'un participant pour la lecture du communiqué final, de FODER par son Président et L'UE.

Fait à Yaoundé, le 11 Octobre 2018